

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2026

N°2026/04.03

L'an deux mil vingt-six et le vingt-trois avril, à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Jacqueline JEANPIERRE.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 14 + 1 pouvoir

Date de convocation : 10/04/2026

Objet de la délibération: DESIGNATION DELEGUE COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

PRÉSENTS: Mme Jacqueline JEANPIERRE, M. Alain TOINON, Mme Nicole VERNAY, M. Jean-Luc BLANCHON, M. Christophe CARRET, M. Yvon CHARBONNIER, Mme Marie-Pierre GOUTAGNY, Mme Valérie CARTERON, M. Maxime FOURNIER, Mme Pauline CHEVRON, M. Romain CHARRETIER, Mme Emilie VIRLOGEUX, M. Fabien MALIGEAY, Mme Adeline LORNAGE.

EXCUSÉE ET REPRÉSENTÉE : Mme Martine CHARBONNIER (Pouvoir à Mme Jacqueline JEANPIERRE).

Secrétaire élue : Mme VERNAY Nicole.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'à la suite des élections municipales 2026, il y a lieu de désigner un délégué chargé de représenter la commune au **Comité National d'Action Sociale (CNAS)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE Jacqueline JEANPIERRE, déléguée au CNAS.

Ont signé au registre le maire et la secrétaire de séance.

La secrétaire de séance,
Nicole VERNAY,



Pour copie conforme,
Le maire,
Jacqueline JEANPIERRE

